



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Par courriel :

[nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca](mailto:nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca)

(Grandeur limite – 13MB)

**Emploi et développement social Canada  
(EDSC)**

140 Promenade du Portage  
Place du Portage IV, Niveau 01  
Gatineau, Québec  
K1A 0J9

Attention:  
Marco Quiroga

**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposition à: Emploi et développement  
social Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Instructions : Voir aux présentes**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

<b>Titre:</b> Services de gestion d'événements hybrides (virtuels et en personne) pour le Congrès canadien annuel sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH).	
<b>Sollicitation N° :</b> 100021940 <b>Modification</b> 002	<b>Date :</b> 2 décembre 2022
<b>N° de dossier :</b>	
<b><u>L'invitation prend fin</u></b> À 02 :00 PM / 14 h <i>Le vendredi 9 décembre 2022.</i>	<b>Fuseau horaire</b> Heure normale de l'est (HNE)
<b>Adresser toutes questions à :</b> <a href="mailto:Marco Quiroga">Marco Quiroga</a> <a href="mailto:nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca">nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca</a>	
<b>Destination :</b> Précisé dans les présentes	

<b>Raison sociale et adresse du fournisseur/entrepreneur :</b>	
<b>N°. de télécopieur :</b> <b>N°. de téléphone :</b>	
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b> (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
<b>Nom :</b>	
<b>Titre :</b>	
<b>Signature:</b>	<b>Date:</b>



## MODIFICATION 002

La présente modification n°002 est introduite :

A) modifier les dates de l'événement CCIH 2023

A.1) À l'annexe « B », Énoncé des travaux

SUPPRIMER la section **10.2.1 Jalons pour le Congrès canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH) 2023** dans son intégralité

REEMPLACER PAR :

**10.2.1 Jalons pour le Congrès canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH) 2023**

Tableau 1 :

N°	Activité	Responsable		Date
		Entrepreneur	EDSC	
	<b>Date de début</b> : Approbation du contrat	-	-	Date d'attribution
1	Réunion de lancement du projet	x	x	Janvier 2023
2	Soumettre le calendrier du projet, l'échéancier et les rôles et responsabilités clés	x		Janvier 2023
	Commentaires du chargé de projet		x	Janvier 2023
3	Lancer la création de plateformes virtuelles	x		Février 2023
	Commentaires du chargé de projet		X	Février 2023
4	Diriger la formation et les séances d'information pour les exposants, les participants, les conférenciers d'honneur et les modérateurs des séances de réseautage	x		Février 2023
5	Répétitions principales et essai à blanc technique de l'événement	x		24 avril 2023
	Commentaires du chargé de projet		x	1 mai 2023
6	Production sur place, diffusion en direct et diffusion en continu	x		<b>Du 24 au 26 mai 2023 (provisoirement)</b>
7	Réunion et bilan après le CCIH	x	x	mai 2023
8	Production et téléchargement des enregistrements des éléments de la scène principale	x	x	30 juin 2023
9	Soumission des documents finaux (c'est-à-dire l'analyse des paramètres des participants) et présentation des résultats	x		1 août 2023
	<b>Date de fin</b> : Clôture du contrat			

Tous les produits livrés dans le cadre de ce contrat sont soumis à l'examen du chargé de projet. Si les produits livrables ne sont pas satisfaisants tels que soumis, le chargé de projet aura le droit d'exiger des corrections avant que le paiement ne soit autorisé.

Les jalons pour les Congrès canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap suivants (2024, 2025, 2026 et 2027) seront fournis à l'entrepreneur si le Canada décide d'exercer les périodes d'option.



L'autorité de projet fournira lesdits jalons à l'entrepreneur 60 jours avant la date d'expiration du contrat.

A.2) À l'annexe « C », Base de Paiement

SUPPRIMER la section **1. Période initiale du Contrat– 1re année** dans son intégralité

REEMPLACER PAR :

**1. Période initiale du Contrat– 1re année**

*De la date d'attribution du contrat à 1 an plus tard.*

**Congrès canadien annuel sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH) 2023**

N°	Activité	Prix ferme (dollars canadiens)	Date
	<b>Date de début</b> : Approbation du contrat		Date d'attribution
1	Réunion de lancement du projet	-----	Janvier 2023
2	Soumettre le calendrier du projet, l'échéancier et les rôles et responsabilités clés	\$ [insérer le prix ici]	Janvier 2023
	Commentaires du chargé de projet	-----	Janvier 2023
3	Lancer la création de plateformes virtuelles	\$ [insérer le prix ici]	Février 2023
	Commentaires du chargé de projet	-----	Février 2023
4	Diriger la formation et les séances d'information pour les exposants, les participants, les conférenciers d'honneur et les modérateurs des séances de réseautage	-----	Février 2023
5	Répétitions principales et essai à blanc technique de l'événement	\$ [insérer le prix ici]	24 avril 2023
	Commentaires du chargé de projet	-----	1 mai 2023
6	Production sur place, diffusion en direct et diffusion en continu	\$ [insérer le prix ici]	<b>Du 24 au 26 mai 2023 (provisoirement)</b>
7	Réunion et bilan après le CCIH	\$ [insérer le prix ici]	mai 2023
8	Production et téléchargement des enregistrements des éléments de la scène principale	-----	30 juin 2023
9	Soumission des documents finaux (c'est-à- dire l'analyse des paramètres des participants) et présentation des résultats	\$ [insérer le prix ici]	1 août 2023
	<b>Date de fin</b> : Clôture du contrat	-----	-
<b>Total de la Période initiale du Contrat– 1re année</b>		\$ [insérer le prix ici]	

B) pour répondre aux questions des soumissionnaires (2 – 5).



## QUESTIONS ET RÉPONSES

### Question 2

Pour le critère obligatoire O2 à la p.23, concernant l'expérience des participants, vous demandez qu'un (1) des événements virtuels, en personne ou hybrides DOIT être un événement à grande échelle (>1 000 participants), bilingue, qui a eu lieu au Canada et qui était accessible et inclusif pour les participants. Pouvons-nous présenter un exemple d'événement qui répond à ces exigences mais qui aura lieu en février 2023, soit avant le Congrès canadien annuel sur l'inclusion des personnes handicapées (CCDI) en mai 2023 ?

### Réponse 2

Conformément aux instructions énoncées dans la section O2 des critères techniques obligatoires, l'expérience pertinente du soumissionnaire doit avoir eu lieu avant la date de clôture de l'appel d'offres. EDSC ne peut pas évaluer l'expérience potentielle ou attendue du soumissionnaire pour des événements en attente (c'est-à-dire l'expérience et les compétences non encore obtenues pour des événements qui ne se sont pas encore produits).

### Question 3

Si cet événement (en février 2023) est présenté pour répondre aux exigences de (O2), recevrons-nous la même considération lors de la notation des points dans la section **C1 Expérience du soumissionnaire** à la p.26?

### Réponse 3

Conformément aux instructions énoncées dans la section C1 des critères techniques côtés, les projets pertinents du soumissionnaire doivent avoir été réalisés dans les deux (2) années précédant la date de clôture de l'offre. EDSC ne peut pas évaluer l'expérience potentielle ou attendue du soumissionnaire pour des événements en attente (c'est-à-dire l'expérience et les compétences non encore obtenues pour des événements qui ne se sont pas encore produits).

### Question 4

Comme indiqué à la p.60, Annexe « C », Base de Paiement dans la section 1. Période initiale du Contrat – 1<sup>re</sup> année, les dates de l'événement CCIH dureront-elles 3 jours du 22 au 24 mai 2023?

### Réponse 4

Le Congrès canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH) 2023 aura lieu provisoirement du 24 au 26 Mai 2023 (**3 jours**).

### Question 5

Nous nous renseignons sur le critère technique obligatoire O1. Notre entreprise a 6 ans, mais nous avons des décennies d'expérience dans le secteur des événements et des conférences. Cela nous exclut-il automatiquement des appels d'offres (comme l'indique O1, nous devons être en affaires depuis au moins dix (10) ans), ou sommes-nous en mesure de démontrer via notre proposition que nous sommes qualifiés et que nous avons une vaste expérience pertinente ?

### Réponse 5

Conformément aux instructions énoncées dans la section O1 des critères techniques obligatoires, le soumissionnaire (c'est-à-dire l'entreprise) doit avoir été en activité pendant au moins dix (10) ans avant la date de clôture de l'appel d'offres. Sur ces 10 ans, le soumissionnaire doit avoir au moins cinq (5) ans de spécialisation dans la fourniture de services de gestion d'événements virtuels et en personne. EDSC n'évaluera pas les soumissionnaires qui ne répondent pas à cette exigence.

EDSC évaluera l'expérience de la ressource proposée (personne qualifiée) qui dirigera le projet au nom de l'entreprise dans le critère technique obligatoire O3. Tous les projets soumis doivent avoir été réalisés au nom de l'entreprise soumissionnaire; les projets soumis par d'autres entreprises ne seront pas acceptés.

**Tous les autres termes et conditions de la sollicitation restent les mêmes.**